ARTICLE II.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ESPAGNE en PORTU-GAL & en ITALIE, depuis le mois dernier.

puis le 12. Avril, & se propose d'y rester puss le 12. Avril, & se propose d'y rester pusques vers le milieu de ce mois de Juin. A son retour à Madrid, le Roi y sera son entrée publique; on exécutera des sêtes dés préparées pour célébrer son avénement au Trône, & le Prince des Asturies ainsi-que l'Infant Don Louis seront revêrus des marques de l'Ordre du Sr. Esprir, que Mr. Bignon, Prévôt & Maître des Cérémonies de cet Ordre, est venu leur apportet de Versailles. Mr. Bignon ira ensuite à Naples s'acquitter d'une commission pareille auprès du Roi des Deux-Siciles.

Avant que la Cour ne se rendit à Aranjuez; le Roi, qui pourvoit à tout pour le bonheur de ses peuples, a ordonné création d'une Chambre de Commerce, comme il y en a en France, & dont les Membres tités des principaux Négocians de la Monarchie, statuéront à leur gré & jugeront en dernier ressort. C'est-là un Etablissement qui manquoit à l'Espagne, quoique des plus nécessaire, pour connoître de bien des causes qui n'entrent pas dans la science même des plus césères Jurisconsultes, & en même tems pour terminer promptement des affaires qui se présentent à chaque instant dans les diverses parties du Commerce. Par un Edit somptuaire, D d 2 émané